

## Règlement Concours « Bookface »

---

### **Article 1 -Le projet**

La médiathèque de Lacroix-Falgarde organise un concours de portrait photographique « Bookface » Ce projet est **gratuit et ouvert à tous**, sans limite d'âge, seul ou en groupe.

Qu'est-ce que le « bookface » ?

Le participant fait le prolongement de l'illustration d'une couverture de livre avec son corps en jouant sur la perspective et se prend en photo.

Comment faire ?

Mettre une couverture de livre devant son visage ou une partie de son corps et prendre une photo. Par un jeu de perspective, donner l'illusion que le livre fait partie intégrante du sujet photographié.

Pour une photo réussie :

- Jouer avec l'arrière-plan adéquat
- Respecter les proportions
- Jouer avec les couleurs de la tenue vestimentaire
- Trouver quelques accessoires

### **Article 2- Inscription**

Pour participer au concours, il faut remplir une fiche d'inscription et la déposer à la médiathèque (avec autorisation parentale pour les mineurs). On peut retirer ce bulletin d'inscription à la médiathèque ou sur le site Internet de la mairie, section médiathèque <http://www.lacroixfalgarde.fr/animations-et-expositions>.

Période : **17 juin 2019 au 17 septembre 2019**. Les clichés seront exposés dans la médiathèque au fur et à mesure des dépôts. Un vote du public aura lieu du **18 septembre au 09 octobre 2019** pour élire le portrait préféré qui remportera un carte cadeau de l'enseigne Cultura d'une valeur de 50 euros.

### **Article 3- Les modalités**

Déposer vos photos en médiathèque et les envoyer par mail avec comme objet « Bookface 2019 » à l'adresse suivante: [mediatheque@lacroixfalgarde.fr](mailto:mediatheque@lacroixfalgarde.fr)

Pour des raisons pratiques, il est souhaitable de limiter la taille des fichiers numériques à 10 Mo maximum pour l'envoi par mail.

Les responsables du projet se réservent le droit de supprimer les photos qu'ils jugent comme pouvant revêtir un caractère pornographique, pédophile, raciste, discriminant ou de toute autre nature réprimée par les lois en vigueur, ou sortant du cadre du thème imposé.

## **Article 4-Droits**

Le participant atteste et garantit que **les œuvres sont des créations originales** au sens de la loi sur la propriété intellectuelle et qu'elles ne constituent pas la contrefaçon d'œuvres protégées.

Le participant garantit, en outre, que les clichés ne portent pas atteinte à la vie privée et au droit à l'image des personnes et/ou des lieux privés photographiés. Le candidat disposera des autorisations nécessaires de la part de la personne photographiée pour l'affichage, l'exposition et la diffusion des clichés tels que le prévoit le présent règlement. Tout cliché comprenant un **mineur identifiable devra faire l'objet d'une autorisation parentale écrite**, fournie en même temps que la photo.

Les œuvres demeurent la **propriété pleine du participant**. Il donne le droit et autorise néanmoins les organisateurs à :

-**Reproduire** gratuitement leur photographie avec la mention d'auteurs pour les publications municipales (bulletin municipal, flyer, site internet, affiche...) dans une limite de durée de deux ans après le début du projet (juin 2019-juin 2021).

-**Exposer** publiquement leurs photographies dans la médiathèque à l'issue du concours.

## **Article 5- Dispositions complémentaires**

L'inscription et la participation au concours entraînent, de la part de chaque candidat, l'acceptation sans réserve du présent règlement et des décisions prises par le jury. Tout manquement au règlement entraîne la disqualification de fait du candidat.

\*\*\*

Bulletin d'inscription concours « Bookface 2019 »

À joindre avec la photographie

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

.....

Courriel : .....

**Titre de la photographie :** .....

.....

Merci de préciser le titre et l'auteur du livre utilisé : .....

.....

Je, soussigné(e), ....., déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et m'engage à le respecter.

Pour les mineurs :

Je, soussigné(e) ....., représentant légal de l'enfant....., l'autorise à participer au concours « Bookface 2019 » organisée par la médiathèque de Lacroix-Falgarde.

Date :

Signature